

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

Matricule : 3105 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HOUARI Mohamed

Date de naissance :

01/02/1951

Adresse :

56 Djeama Jaur 1 Rue 2 N° 3
Casablanca

Tél. : 0669 06 11 40

Total des frais engagés : 1365,80 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/01/2023

Nom et prénom du malade : HASSANIT ALI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

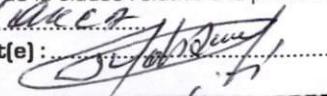
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20 JAN. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/10/2013	5		3000 HT	Dr. Hind Al-Saleh Pneumo-uro-gynécologue RS, Sefra - Appt 15, 2nd fl. Al-Saleh Clinic 404, Rue Chedk - Casablanca Tél: 0522 45123501 Fax: 0522 45123502

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE BISMILLAH DRA ILHALOU HADJI ILHAM 1, Bld de l'Indépendance 10000 Dakar</i>	17/01/23	1065180

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Hari / MÉDÉCIN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hind JANAH

Pneumo-phtisiologue - Allergologue
pour Adultes et Enfants



Maladies respiratoires - Asthme et allergies

Tuberculose - Pathologie du sommeil - Tests cutanés

Explorations Fonctionnelles Respiratoires

الدكتورة هند جناح

أخصائية أمراض الجهاز التنفسي والحساسية
للكبار والصغار

أمراض الجهاز التنفسي - الربو والحساسية
أمراض السل - الأمراض المتعلقة بالنوم - إختبارات الحساسية
الكشف الوظيفي التنفسي

Membre de la European Respiratory Society

Membre de la société Marocaine des Maladies Respiratoires

Membre de l'association Marocaine de Formation Continue en Allergologie

عضو في الجمعية الأوروبية ل أمراض الرئة
عضو في الجمعية المغربية للأمراض التنفسية

عضو في الجمعية المغربية ل أمراض الرئة

salmétérol

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

PPV, 185.00 DH

HETERO

Flacon de 120 d...

صرف للرئتين
Liste II - List II - II

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/MNPR

PPV: 20,90 DH

Lot: 220618
À consommer
avant le: 08/2025
PPC: 79,00 DH

90,90 x 3

PHARMACIE BISMIALLAH
Dr. LAHLOU KHALDI ILHAM
1531, Bd Mohammed VI - Casablanca
Tél: 05 22 29 19 95

78,60

+ ⑤ Afrx. 8

47,80

③ Afrx.

T.E.P. / 1063180

OXYFLOW®

Propionate de fluticasone/
salmétérol

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

PPV: 185,00 DH

HETERO

PPV:

EXP.:

Lot N°:

47,80

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bniou al ouam roches
nouires casablanca
INEXIUM

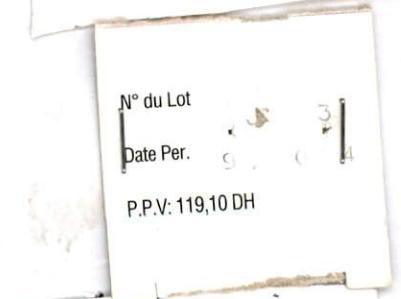
40 mg Cpr GR
Boîte 14

64175DMP/21NRO PPV: 123,60 DH
6 118001 020607

Jampi 100

- 31

LOT: M0830
PER: 07/2024
PPV: 78,60DH



OXYFLOW®

Propionate de fluticasone/
salmétérol

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

PPV: 185,00 DH

HETERO